

gen, de poêles et de taques de cheminées destinées aux édifices militaires⁸. Ville emprisonnée dans une citadelle hypertrophiée, Sarrelouis se développa lentement, le traité de Ryswick lui amenant les réfugiés de Hombourg-la-Forteresse et de Mont-Royal, celui de Paris avec la Lorraine (1718) limitant définitivement sa banlieue à quelques villages et hameaux⁹. Aussi, avec une capacité théorique de présence — souvent effective — d'environ 3 000 hommes en 1698, de 4121 en 1717 et de l'ordre de 5 à 6 000 hommes pour 1760—1780, l'élément militaire surclassa-t-il longtemps une population civile qui serait passée de 1500—1600 habitants en 1717 (sous-estimation manifeste, à augmenter peut-être d'un millier) à 4073 en 1774¹⁰. Concrètement, le rapport militaires/civils fut de 1,5 à un jusqu'en 1763, puis s'inversa dans la proportion de un à 1,3 mais potentiellement, la garnison pouvait à tout moment reprendre le dessus. C'est dire son rôle « structurant », comme à Montmédy, Longwy, voire Thionville, places fortes d'extrême frontière.

Rien de tel à Verdun, bien que Vauban y eût, de 1678 à 1690, renforcé la citadelle cinquantenaire et domestiqué les bras de la Meuse par d'ingénieux ponts-écluses¹¹. Fort négligée durant tout le XVIII^e siècle, la place, selon les experts, *ne vaut rien du tout et ne doit pas être abandonnée au point qu'elle est*¹². Parallèlement, la construction des casernes y fut laborieuse. Edifiée normalement de 1730 à 1734, celle d'infanterie attendit sa jumelle destinée à la cavalerie, pourtant commencée en même temps, jusqu'en ... 1771. La municipalité argua des inondations catastrophiques de la Meuse en 1740, 1751, 1764, pour en différer le financement et n'obtempéra que sous

⁸ AD Moselle 7 J 42. Nous ignorons les dates de construction des casernes mais leur figuration sur les premiers plans de Sarrelouis est une présomption d'existence, compte-tenu des remarques critiques de Jacques Toussaert à propos des plans n^{os} 53 (ca. 1688), 55 (1690?), 71, 72 (1693) et 74 (ca. 1695) exposés au Heimatmuseum, dans Saarlouis 1680—1980, Katalog zur Ausstellung, Saarbrücken, 1980, pp. 48—49 et 56.

⁹ A savoir Roden, Fraulautern, Ensdorf, Lisdorf, Picard, Beaumarais et l'emplacement de la Ville de Valdrevange (art. 2 du traité du 21 janvier 1718).

¹⁰ Pour la capacité des casernes, BN FR 22210, f^o 160 (Mémoire de Turgot, intendant des Evêchés, 1699), AM Saarlouis K 30 II — 372/1 (Mémoire ... de 1717) et AG MR 975, f^o 95 ss. Les rapports ultérieurs proposent tantôt 5 000 hommes (BN FR 11408, p. 491—497; 1764) vulgarisés par Expilly, Dictionnaire ..., t. VI, article Sarrelouis (1770) et repris par l'ingénieur Jacques de Carpilhet, le 19 juillet 1771 (AG MR 1001, p. 817 ss), tantôt 6 000 : AD Moselle 7 J 47 (copie d'un mémoire de 1775) et AG MR 1042, p. 168 ss (1788), avec même la possibilité d'en loger 7 à 800 de plus chez l'habitant ... Quant à la population civile, le mémoire de 1717 indique 260 maisons et 695 « familles payant capitation » qui deviennent 1500—1600 personnes dans AG MR 975, soit un simple doublement de ce dernier nombre. C'est donner à la maison et au feu sarrelouisien une contenance exceptionnellement basse. Or une recension démographique du XIX^e siècle (AD Moselle, 7 J 46) fait état de 3098 habitants pour 1726, conversion vraisemblable des 762 feux du Dénombrement du Département de Metz de 1728 (AM Metz, HH 192). L'emploi du même coefficient (4) produirait 2 780 habitants pour 1717. Progression tout-à-fait plausible (quelque 300 personnes) de 1716 à 1727 puisque le bilan naturel a laissé un excédent brut de 600 individus. Pour le dénombrement du 1^{er} novembre 1774, AM Saarlouis K 30 II-9. La ville compte alors 460 maisons, soit un coefficient d'entassement domiciliaire de 8,85. Appliqué tel quel, abstraction faite d'éventuelles variations, à celles de 1717, la population aurait été alors de 2301 personnes.

¹¹ Jean-Claude Groussard, Vauban et l'eau dans la défense de Verdun dans *Archéologia* n^o 76, novembre 1974, p. 34—45 et l'étude d'ensemble de Philippe Truttmann, *Fortification, architecture et urbanisme aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Thionville, 1976, 78 p., illustré.

¹² AG MR 1001, p. 595 (rapport du 30 juin 1771) et BN FR 11408, p. 415 (1764). À l'exception de la reconstruction de l'écluse de Saint-Airy (1754), on détruisit même le cavalier de la citadelle (1745) et une de ses demi-lunes (1763).